

PARADIGMES

Le catégorisateur qualifie le fait matériel, c'est-à-dire le fait tel qu'il est, sans qu'il y ait de modification de la qualification. C'est ce qui est exprimé dans le mot "catégorisateur". Les faits sont qualifiés par les aspects de cette qualification sont susceptibles de modification. C'est ce qui est exprimé dans le mot "catégorisateur". Les faits sont qualifiés par les aspects de cette qualification sont susceptibles de modification. C'est ce qui est exprimé dans le mot "catégorisateur".

PARTIE V

AVANT-PROJET DE LOI

Le projet de loi a pour objet de modifier le Code de Commerce en ce qui concerne les dispositions relatives à la responsabilité des dirigeants de sociétés commerciales. Le projet de loi a pour objet de modifier le Code de Commerce en ce qui concerne les dispositions relatives à la responsabilité des dirigeants de sociétés commerciales. Le projet de loi a pour objet de modifier le Code de Commerce en ce qui concerne les dispositions relatives à la responsabilité des dirigeants de sociétés commerciales.

L'avis de la Commission a été rendu le 15 mars 1967. Le rapport de la Commission a été déposé le 15 mars 1967. Le rapport de la Commission a été déposé le 15 mars 1967. Le rapport de la Commission a été déposé le 15 mars 1967. Le rapport de la Commission a été déposé le 15 mars 1967.

Le bill relatif aux sociétés commerciales a été adopté par le Parlement le 15 mars 1967. Le bill relatif aux sociétés commerciales a été adopté par le Parlement le 15 mars 1967. Le bill relatif aux sociétés commerciales a été adopté par le Parlement le 15 mars 1967. Le bill relatif aux sociétés commerciales a été adopté par le Parlement le 15 mars 1967.

La Partie V du projet de loi a pour objet de modifier le Code de Commerce en ce qui concerne les dispositions relatives à la responsabilité des dirigeants de sociétés commerciales. La Partie V du projet de loi a pour objet de modifier le Code de Commerce en ce qui concerne les dispositions relatives à la responsabilité des dirigeants de sociétés commerciales.